



## Refus de changement de nom -- Banque

-----  
Par nana337

Bonjour,

ma banque refuse de changer mon nom de famille car je n'ai pas ma carte d'identité à jour avec mon nom marital. On t-il le droit de me le refuser malgré la présentation de mon acte de mariage + livret de famille ?

Délai pour refaire une carte cni 4mois chez moi.

La secu eux ont accepté et refont ma carte mais me demande un RIB avec mon nom et mon déjà désactivé ma carte vitale.

Donc tout est bloqué.

Merci pour vos réponses

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Quand on se marie, on ne change pas de nom. On ajoute un "nom d'usage" à son nom de naissance.

Plus d'infos ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F868#]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F868#[url]

Les banques ont toutes des règles différentes. Vous pouvez utiliser les recours indiqués au bas de vos relevés de compte mensuels. Vous avez les différents services à contacter pour obtenir satisfaction.

Toutefois si votre CNI n'est pas identique à votre nom du titulaire, vous allez avoir du mal à récupérer chéquier ou carte de crédit..

-----  
Par nana337

Bonjour, tout d'abord merci pour votre réponse.

Effectivement on ajoute un nom d'usage à la mairie pour les papiers, mais partout ailleurs nous pouvons changer notre nom pour choisir celui que l'on souhaite. Donc d'un côté oui j'ai changé de nom car je n'utilise plus du tout celui de naissance. Sauf sur la cni depuis les nouvelles loi..

Je vais essayer avec une autre banque.

Merci à vous